

## Annex 2A



Original : **Anglais**

N° : **ICC-01/04-01/07**

Date : **21 avril 2008**

**LA CHAMBRE PRÉLIMINAIRE I**

**Composée comme suit : Mme la juge Akua Kuenyehia, juge présidente  
Mme la juge Sylvia Steiner  
Mme la juge Anita Ušacka**

**SITUATION EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO  
AFFAIRE  
LE PROCUREUR  
c/ GERMAIN KATANGA et MATHIEU NGUDJOLO CHUI**

**Public**

**Traduction par le Bureau du Procureur du  
Document de notification des charges  
en application de l'article 61-3-a du Statut**

Source : **Bureau du Procureur**

Document à notifier en application de la norme 31 du *Règlement de la Cour* à :

**Bureau du Procureur**

**Conseil de la Défense de Germain  
Katanga**

Me David Hooper

Me Göran Sluiter

**Conseil de la Défense de Mathieu  
Ngudjolo Chui**

Me Jean-Pierre Kilenda Kakengi Basila

Me Maryse Alié

**Représentants légaux des victimes**

Me Joseph Keta

Me Carine Bapita Buyangandu

**Représentants légaux des requérants**

**Victimes non représentées**

**Requérants non représentés aux fins de  
participations/réparation**

**Bureau du conseil public pour les  
victimes**

**Bureau du conseil public pour la  
Défense**

**Représentants d'États**

*Amicus Curiae*

**GREFFE**

**Greffier**

Mme Silvana Arbia

**Section d'appui à la Défense**

**Unité d'aide aux victimes et aux témoins** **Section de la détention**

**Section de la participation des victimes  
et des réparations** **Autres**

Le Procureur de la Cour pénale internationale, en vertu des pouvoirs que lui confère l'article 61-3-a du Statut de Rome (le « Statut »), accuse

**Germain KATANGA**

et

**Mathieu NGUDJOLO CHUI**

de **CRIMES DE GUERRE** et de **CRIMES CONTRE L'HUMANITÉ**, comme exposé ci-après :

## I. LES ACCUSÉS

1. Germain KATANGA (« M. KATANGA ») était le chef militaire de la Force de Résistance patriotique en Ituri (« FRPI ») et Mathieu NGUDJOLO CHUI (« M. NGUDJOLO ») celui du Front des Nationalistes et Intégrationnistes (« FNI »)<sup>1</sup>. Ces deux milices ont été créées et ont déployé leurs activités dans l'intervalle qui a séparé deux événements majeurs en Ituri, un district de la République démocratique du Congo (« RDC ») : la chute de la ville de Bunia aux mains de l'Union des Patriotes congolais (« UPC »), le 9 août 2002 ou vers cette date, et sa reprise environ sept mois plus tard, le 6 mars 2003 ou vers cette date, par le FNI et la FRPI .
2. Tout au long de la période visée par le présent document de notification des charges (« le document »), un conflit armé a fait rage dans le district de l'Ituri, une région riche en ressources naturelles. Ces ressources ont, de tous temps, suscité beaucoup d'intérêt, voire des querelles virulentes. De la moitié de 2002 à la moitié de 2003, époque à laquelle le village de Bogoro a

<sup>1</sup> Dans le présent document de notification des charges, toute référence à Mathieu Ngudjolo comme chef militaire du FNI doit être entendue comme signifiant le chef militaire de tous les combattants lendu au sud de Bunia. Floribert NDJABU NGABU, au moment où les crimes ont été commis, a accédé à la présidence du FNI. Il n'exerçait cependant aucune autorité sur MM. KATANGA et NGUDJOLO, qui ont agi de manière indépendante en tant que chefs militaires, tant avant que pendant l'attaque contre Bogoro du 24 février 2003.

été attaqué, les groupes armés des Hema, d'une part, et les milices lendu et ngiti, d'autre part, se sont opposés et ont lutté également contre d'autres groupes.

3. À l'automne 2002, des combattants, pour la plupart d'origine ethnique lendu et ngiti, avaient commencé à s'organiser au sein du FNI et de la FRPI dans le but de lutter contre les combattants, pour la plupart d'origine ethnique hema, organisés au sein de l'UPC et de sa branche armée, les Forces patriotiques pour la libération du Congo (« FPLC »). La FRPI a été formée à la fin de 2002 et a été connue sous cette appellation au début de 2003. Le FNI a été formé et connu sous cette appellation en décembre 2002. Le 24 février 2003, le FNI et la FRPI ont lancé une attaque militaire contre le village de Bogoro, situé dans le groupement de Babiase, collectivité Bahema Sud, sur le territoire d'Irumu<sup>2</sup>. L'attaque contre Bogoro est à l'origine des crimes allégués par le présent document.

#### A. Germain KATANGA

4. M. KATANGA, alias « *Simba* » ou lion, est né le 28 avril 1978 à Mambasa, sur le territoire de Mambasa, dans le district de l'Ituri, en RDC. Il est en partie d'origine ethnique ngiti (également appelée « Lendu-Sud »). Il est marié et a deux enfants.
5. À la fin de 2002, les forces de ce qui deviendrait par la suite la FRPI étaient basées dans plusieurs camps militaires situés dans la collectivité de Walendu Bindi du territoire d'Irumu, dans le district de l'Ituri.

---

<sup>2</sup> Au cours de la première semaine de mars 2003, MM. KATANGA et NGUDJOLO ont également lancé une autre attaque conjointe contre le village majoritairement hema de Mandro, pour laquelle ils ont combiné les forces du FNI et de la FRPI.

M. KATANGA a établi sa base, le « BCA », près du village d'Aveba, dans la collectivité de Walendu Bindi.

6. Au début de 2003, les combattants du BCA et d'autres camps militaires de la collectivité de Walendu Bindi avaient commencé à se donner le nom de FRPI. À cette époque, M. KATANGA était apparu comme le commandant en chef de l'ensemble des forces armées ngiti. M. KATANGA occupait ce poste lorsque lui-même, M. NGUDJOLO et d'autres ont planifié l'attaque conjointe des forces de la FRPI et du FNI contre le village de Bogoro.
7. À la fin de 2004, le Président de la RDC, Joseph KABILA, a commencé à nommer d'anciens commandants des groupes armés de l'Ituri à des postes au sein des Forces armées de la République démocratique du Congo (« FARDC »), de manière à désarmer et à intégrer les membres des groupes armés. Au début du mois de décembre 2004, le Président KABILA a nommé M. KATANGA au grade de général de brigade des FARDC, un poste qu'il occupait au moment où les autorités de la RDC l'ont arrêté, le 10 mars 2005 ou vers cette date.

## **B. Mathieu NGUDJOLO CHUI**

8. Mathieu NGUDJOLO est né le 8 octobre 1970 dans le groupement d'Ezekere, collectivité de Walendu Tatsi, sur le territoire de Djugu. M. NGUDJOLO appartient à l'ethnie lendu et est marié. Il a deux enfants.
9. À l'époque où l'UPC est parvenue à prendre le contrôle de Bunia, en août 2002, M. NGUDJOLO était infirmier et travaillait à Bunia et à Zumbe, un village situé au sud-est de Bunia, dans le groupement d'Ezekere.

10. Après la prise de Bunia par l'UPC, en août 2002, M. NGUDJOLO a fui Bunia et s'est installé dans son groupement d'origine, Ezekere. Dès la fin de 2002, M. NGUDJOLO a été le chef du FNI responsable de tous les combattants lendu basés dans les camps militaires au sud de Bunia, y compris lors de l'attaque conjointe que le FNI et la FRPI ont menée contre Bogoro le 24 février 2003.
11. À la même époque, la résistance lendu était en train de s'organiser dans le nord du territoire de Djugu, un territoire de l'Ituri au nord de Bunia. Des bases lendu existaient également dans les régions de Kpandroma et de Mongbwalu, où Maître KIZA et un commandant nommé KUNG FU étaient des figures importantes.
12. En mars ou avril 2003, les groupes armés du FNI et de la FRPI se sont installés à Bunia, après avoir aidé les Forces de défense populaires de l'Ouganda (« UPDF ») à en chasser l'UPC.
13. En juin 2005, M. NGUDJOLO comptait parmi les membres fondateurs du Mouvement révolutionnaire congolais (« MRC »). Le MRC a regroupé les structures de direction des groupes armés existants qui s'opposaient aux FARDC et à la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo (« MONUC ») chargée du maintien de la paix.
14. En août 2006 ou vers cette période, les médias ont indiqué que M. NGUDJOLO avait signé un accord de paix avec le Gouvernement de la RDC. M. NGUDJOLO a déclaré que ses combattants et lui-même s'étaient vu offrir une amnistie, avaient été intégrés dans les FARDC et seraient

déployés dans le district de l'Ituri. En octobre 2006, M. NGUDJOLO a obtenu son grade actuel de colonel des FARDC et a été posté en Ituri. Avant d'être transféré à la Cour, M. NGUDJOLO avait été envoyé à Kinshasa afin d'y suivre une formation militaire dans le cadre du processus d'intégration.

## II. EXPOSÉ DES FAITS

### A. CONTEXTE

#### *1. La région de l'Ituri*

15. L'Ituri est un district de la Province orientale de la RDC encadré par l'Ouganda à l'est et le Soudan au nord. On estime qu'elle compte entre 3,5 et 5,5 millions d'habitants issus d'au moins 18 groupes ethniques, dont les plus grands sont les Alur, les Bira, les Hema et les Lendu et leur sous-groupe du sud, les Ngiti. Le district a pour chef-lieu la ville de Bunia, qui comptait environ 100 000 habitants en temps normal avant la guerre. L'Ituri se compose de cinq territoires, eux-mêmes divisés en collectivités qui sont, à leur tour, divisées en groupements.<sup>3</sup>

16. La volonté d'obtenir la main-mise sur les ressources naturelles de l'Ituri a largement contribué à attiser les conflits dans la région. Les richesses naturelles de l'Ituri comprennent l'or, les diamants, le colombo-tantalite (coltan), le bois et le pétrole. Mongbwalu, situé au nord-est de Bunia sur le territoire de Djugu, est connu pour être une mine d'or importante.

17. Les tensions entre les diverses communautés d'Ituri existent depuis des décennies. Vers le milieu de 1999, un conflit plus large et violent a éclaté

<sup>3</sup> La collectivité de Walendu Bindi compte cinq groupements.

entre diverses milices armées organisées en grande partie selon des critères ethniques, y compris entre les Hema et les Lendu. Des propriétaires terriens hema ont commencé à expulser des populations de propriétés situées sur le territoire de Djugu. Les Hema ont commencé à attaquer et à détruire des villages lendu et ngiti et les Lendu et les Ngiti ont réagi en lançant à leur tour des attaques contre les Hema.

18. Les combats en Ituri se sont déroulés dans le contexte d'un conflit international plus vaste connu sous le nom de deuxième guerre du Congo, qui a duré au minimum de 1998 à 2003, une période marquée par une violence ininterrompue et généralisée qui a morcelé le pays, exacerbé les tensions ethniques, provoqué des pertes humaines en très grands nombres et affaibli ou détruit dans une large mesure les structures d'administration des provinces de l'est du pays. Au cours de cette période, des groupes rebelles disputaient le contrôle de l'Ituri au Gouvernement de la RDC. Les autorités de trois gouvernements – de RDC, d'Ouganda et du Rwanda – ont soutenu les divers groupes rebelles armés d'Ituri à des moments différents. Les tensions et les violences ne faisaient que prendre de l'ampleur dès lors que l'un ou l'autre de ces gouvernements faisait basculer son soutien vers un groupe concurrent ou le retirait.

## *2. Formation et ascension de l'UPC/FPLC en Ituri*

19. De 1999 à 2001, l'Ituri a été contrôlée par le Rassemblement congolais pour la Démocratie – Kisangani/Mouvement de Libération (« RCD-K/ML »). L'Armée populaire congolaise (« APC »), la branche armée du RCD-K/ML, bénéficiait du soutien des UPDF.
20. L'UPC et son dirigeant, Thomas LUBANGA DYILO (« M. LUBANGA »), ont fait leur apparition dans la foulée de luttes pour le pouvoir qui se sont

jouées au sein du RCD-K/ML, dont ils ont fini par se séparer en avril 2002. L'UPC/FPLC est devenue une organisation quasi-exclusivement hema. Son objectif était de garantir la domination et le contrôle de l'Ituri par les Hema et, pour y parvenir, elle a mené une politique agressive envers les populations non hema. De son côté, l'APC, l'armée du RCD-K/ML, a continué d'intégrer et de former des combattants lendu et ngiti.

21. Le conflit opposant le RCD-K/ML et l'UPC a éclaté de façon violente le 6 août 2002, dans la ville de Bunia et a abouti à la prise de Bunia par l'UPC le 9 août 2002. À cette époque, les UPDF avaient retiré leur soutien au RCD-K/ML pour l'accorder à l'UPC. Au cours de l'attaque et de la prise de Bunia par l'UPC, les civils ont été pris pour cibles en fonction de leur appartenance ethnique.
22. Cette attaque de l'UPC s'est soldée par la fuite d'une partie de la population civile non hema vers Beni, dans la Province du Nord-Kivu, où était basée l'APC. L'UPC a mis sur pied un gouvernement à Bunia au sein duquel se trouvaient peu de non-Hema. Vers la fin de 2002, le pouvoir de l'UPC, au travers des FPLC, s'étendait à une grande partie de l'Ituri.
23. Après avoir assuré sa main-mise sur Bunia, l'UPC/FPLC, qui, à l'origine, avait bénéficié d'un appui militaire de l'Ouganda, a poursuivi sa consolidation grâce aux armements, à la formation et à l'expertise qu'elle avait commencé à recevoir de l'armée rwandaise. En réaction à ce rapprochement avec le Rwanda, l'Ouganda, désireuse de préserver sa présence et son influence dans la région, a commencé à chercher des moyens pour contrer l'UPC/FPLC en Ituri en créant et en soutenant des groupes armés non hema.

### 3. Création et formation de la FRPI et du FNI

24. À l'époque de l'attaque contre Bogoro, la FRPI, dirigée par M. KATANGA, était un groupe majoritairement ngiti, tandis que le FNI, dirigé par M. NGUDJOLO, était avant tout lendu. Cependant, les ententes militaires et politiques entre le FNI, la FRPI et les ethnies ngiti et lendu ont fluctué avant et après cette attaque<sup>4</sup>. Du reste, MM. NGUDJOLO et KATANGA ont fait preuve d'indépendance dans leurs actes à l'égard du Président du FNI, Floribert NDJABU NGABU.

25. Lorsque l'UPC a pris le contrôle de Bunia, en août 2002, les forces lendu et ngiti ne disposaient d'aucune base militaire et devaient se contenter d'armes et de capacités de communication rudimentaires. Néanmoins, ces groupes ont rapidement fait la démonstration de leur capacité à planifier et à mener à bien des opérations militaires visant à réagir à l'escalade des attaques par l'UPC, et ce, bien avant de prendre les appellations de FNI et de FRPI.

26. La FRPI a été formée à la fin de 2002 au cours de réunions qui se sont tenues à Beni dans le but d'unifier et d'organiser les efforts des groupes lendu et ngiti en réaction au contrôle supposé qu'une force armée à majorité hema exerçait sur l'Ituri. L'objectif déclaré de la FRPI était de s'opposer à l'UPC et de contrer l'exploitation que celle-ci faisait de l'Ituri et de ses habitants non hema. La FRPI constitue la première tentative digne de ce nom d'unir sous l'égide d'un groupe les différentes forces ngiti et lendu ayant une assise locale.

---

<sup>4</sup> En Ituri, par exemple, il n'est pas rare que les habitants et les combattants emploient l'appellation « FNI » en parlant des combattants lendu, même lorsqu'ils décrivent les milices lendu à une époque où le FNI n'existait pas. De la même manière, le nom « FRPI » est souvent invoqué pour faire référence à la milice ngiti, même avant que les combattants ngiti ne commencent à se joindre à la FRPI.

27. Faisant le pendant de ce qui se passait à Beni, la communauté lendu a créé un mouvement politico-militaire d'opposition à l'UPC, sous l'appellation de « FNI ». Le FNI a été formé en décembre 2002, à l'occasion de discussions qu'a tenues à Kpandroma puis à Arua (Ouganda) une délégation de Lendu placée sous l'autorité de responsables politiques et militaires du Gouvernement ougandais.
28. Les fondateurs de la FRPI et du FNI ont également noué des liens avec des responsables de l'époque du Gouvernement de la RDC, au travers du RCD-K/ML et de l'APC. Ces négociations ont abouti à l'envoi d'armes à Beni depuis Kinshasa. À partir de la fin de 2002, des armes étaient livrées par avion aux camps militaires lendu et ngiti sur les territoires de Djugu et d'Irumu.
29. En février 2003, les autorités ougandaises ont créé une tribune pluriethnique dont l'objectif déclaré était de mettre un terme par le dialogue au conflit interethnique en Ituri. Le Front pour l'Intégration et la Paix en Ituri (« FIPI ») se composait de trois groupes : le FNI, dirigé par Floribert NDJABU NGABU, le Parti pour l'Unité et la Sauvegarde de l'Intégrité du Congo (« PUSIC »), créé par Yves KAHWA PANGA MANDRO (« M. KAHWA ») et les Forces populaires pour la Démocratie au Congo (« FPDC »), dirigées par Thomas UNENCAN. Il visait à contrer le pouvoir de l'UPC. Le Président Yoweri MUSEVENI les a reçus à Kampala en février 2003. Les groupes membres du FIPI « pluriethnique » ont obtenu des promesses de soutien des présidents ougandais et congolais.
30. L'alliance que représentait le FIPI n'est jamais devenue opérationnelle, ce qui dénote la persistance de tensions tenaces entre les éléments qui le constituaient. Les représentants du FIPI ont repris leurs réunions à

Kampala sous l'égide des autorités ougandaises, à la fin de février et au début de mars 2003. À cette époque, les forces armées conjointes du FNI et de la FRPI avaient planifié et mené à bien les attaques contre Bogoro et Mandro. Ces attaques ont exacerbé les désaccords au sein de l'alliance du FIPI.

31. Lors des discussions relatives au FIPI qui se sont tenues en Ouganda au début du mois de mars 2003, au plus tard, Floribert NDJABU NGABU, le Président du FNI, a déclaré que le FNI et la FRPI étaient alliés et que la FRPI constituait la branche armée du FNI.
32. Du reste, au début de mars 2003, les combattants du FNI et de la FRPI, qui prêtaient main-forte aux UPDF, sont parvenus à chasser l'UPC de Bunia. Ceux qui se considéraient comme les dirigeants politiques et militaires des groupes lendu et ngiti ont alors engagé des discussions à Bunia afin de donner à leur alliance un caractère officiel et ont annoncé que la FRPI constituait désormais la branche armée du FNI. C'est à partir de ce moment-là que l'alliance entre les deux groupes a été connue sous l'appellation FNI/FRPI.
33. La composition de l'état-major général de la FRPI a fait l'objet d'une annonce à Bunia en mars-avril 2003. MM. KATANGA, KIZA<sup>5</sup> et NGUDJOLO y occupaient les postes les plus élevés. Personne n'a vu sa position modifiée du fait de ces nominations, pas plus qu'elles n'ont changé l'autorité de l'un ou l'autre commandant. En fait, ces nominations officialisaient le statut qui était celui des personnes concernées. Même après l'alliance entre le FNI et la FRPI, les groupes armés lendu et ngiti ont eu pour trait marquant le fait que les chefs tiraient leur pouvoir de la zone géographique placée sous leur commandement plutôt que d'un grade ou

<sup>5</sup> Maître KIZA est décédé en juin 2003.

d'un poste octroyé par le FNI ou la FRPI. À l'échelon local, chaque commandant dirigeait, de fait, son propre fief.

34. Sous la pression de la communauté internationale, les UPDF ont quitté Bunia le 6 mai 2003 et se sont définitivement retirées d'Ituri le 2 juin 2003. Après que l'UPC/FPLC a repris le contrôle de Bunia en mai 2003, les forces armées du FNI et de la FRPI ont continué de mener des attaques en Ituri, mais sans toujours agir comme un groupe unique. Du reste, MM. KATANGA et NGUDJOLO ont conservé leur autonomie dans les régions où étaient basés leurs combattants.
35. En résumé, l'alliance FNI/FRPI était une union sans lendemain créée dans une large mesure pour l'apparence. Vers le début de 2004, M. KATANGA a déclaré que la FRPI s'était séparée du FNI.

## **B. FAITS EN CAUSE AU REGARD DES ÉLÉMENTS DU CHAPEAU DE L'ARTICLE 8**

36. Tout au long de la période visée par le présent document, un conflit armé prolongé a opposé en Ituri divers groupes armés des Hema, d'une part, et les milices lendu et ngiti, d'autre part, ainsi que d'autres groupes entre eux ou contre les précédents. Ces groupes possédaient un certain degré d'organisation et la capacité de planifier et de mener à bien des opérations militaires s'inscrivant dans la durée.
37. Les crimes décrits dans le présent document ont été commis dans le contexte d'un conflit armé, quelle qu'en soit la qualification, auquel ils étaient associés. La participation de l'Ouganda, du Rwanda et du Gouvernement de la RDC, qui ont soutenu l'une ou l'autre des milices de l'Ituri à des moments différents, n'a fait qu'alimenter ce conflit.

38. L'Accusation fait valoir que, aux fins de la présente affaire criminelle, il importe peu que le conflit auquel ont participé les groupes par la suite appelés FNI et FRPI soit qualifié d'international ou non. Chacun des chefs d'accusation qualifiés de « crime de guerre » dans le présent document découle d'un comportement qui constitue un crime de guerre, que le conflit présente, ou non, un caractère international. Tous ces chefs décrivent un comportement sanctionné par le Statut de Rome, que l'on se fonde en droit tant sur les articles 8-2-a et 8-2-b que sur les articles 8-2-c et 8-2-e. Pour ces motifs, l'Accusation accuse MM. KATANGA et NGUDJOLO en s'appuyant, à défaut, sur des chefs d'accusation représentatifs du même comportement mais se rapportant à des crimes de guerre commis dans le contexte d'un conflit qui présente ou non un caractère international. En conséquence, l'Accusation présentera des éléments de preuve en sa possession qui démontrent à la fois les aspects internationaux et non internationaux du conflit armé.

39. Tout au long de la période visée par les présentes accusations, MM. KATANGA et NGUDJOLO, en leur qualité de dirigeants de groupes armés qui participaient au conflit, avaient parfaitement connaissance de l'existence d'un conflit armé en Ituri.

### **C. FAITS EN CAUSE AU REGARD DES ÉLÉMENTS DU CHAPEAU DE L'ARTICLE 7**

40. Les crimes visés par le présent document ont été commis dans le contexte d'une attaque généralisée ou systématique lancée contre la population, au sens de l'article 7-1 du Statut. En fait, les groupes armés lendu et ngiti qui ont, au cours de cette période, pris leur appellation FNI et FRPI ont été responsables d'au moins 10 attaques menées entre janvier 2001 et janvier

2004, au cours desquelles des civils ont été pris pour cibles et tués en grands nombres. Au cours de cinq de ces attaques au moins, il a été fait état de plus d'une centaine de morts parmi les civils. Tout en livrant des attaques, ces groupes armés ont, tout au long du conflit, mis à exécution une politique consistant à prendre la population hema pour cible et à piller et détruire ses biens.

41. Tout au long de la période visée par les présentes accusations, MM. KATANGA et NGUDJOLO savaient que leur comportement faisait partie d'une attaque généralisée ou systématique lancée contre la population civile ou avaient l'intention que ce comportement en fasse partie.

## D. FAITS EN CAUSE AU REGARD DES CRIMES IMPUTÉS

### 1. Structure du FNI et de la FRPI

42. Une constellation de camps de combattants majoritairement ngiti s'est mise en place à la fin de 2002 et au début de 2003 dans la collectivité de Walendu Bindi. Chaque camp avait son commandant. Parmi les camps et leurs commandants pour les forces ngiti figuraient, entre autres : Bavi/Olongba, commandé par Justin « Cobra » MATATA BANALOKI ; Kagaba, commandé par YUDA, dont DARK était le commandant en second ; Medhu, commandé par Moïse OUDO MBAFELE ; Lapka/Golgota, commandé par LOBHO TSHAMANGARE ; Bukiringi, commandé par Alpha BEBY ; Aveba (également appelé « Bolo ») commandé par M. KATANGA. Comme dans la plupart des camps de la FRPI, il y avait une prison à Aveba destinée à enfermer les soldats indisciplinés ou les prisonniers ennemis, ce qui pouvait, à l'occasion, comprendre des femmes enlevées.

43. Après l'attaque menée contre Nyankunde en septembre 2002, M. KATANGA est apparu comme le dirigeant des combattants ngiti. Au moment de l'attaque contre Bogoro, M. KATANGA était devenu le chef de tous les combattants de la FRPI.
44. Au « BCA », qui était son camp à Aveba, M. KATANGA utilisait sa résidence comme quartier général. Il y recevait les rapports d'autres commandants. À la fin de 2002, après que les livraisons d'armes ont commencé à arriver depuis Beni à l'aérodrome proche du BCA, les armes ont été stockées au BCA et expédiées depuis le camp de M. KATANGA vers les autres camps de la FRPI. Les cargaisons d'armes provenaient du Gouvernement de Kinshasa, directement ou indirectement par l'intermédiaire de l'APC. Le soutien du gouvernement de l'époque a été obtenu grâce à certaines personnes appartenant au cercle des chefs lendu et ngiti qui avaient trouvé refuge à Beni où ils ont tenté d'organiser une force lendu/ngiti unifiée. Avant l'attaque menée contre Bogoro, M. KATANGA s'est rendu à Beni et a obtenu pour ses combattants de la FRPI des armes et des munitions qu'il a distribuées aux commandants du FNI et de la FRPI dans le cadre des préparatifs de l'attaque.
45. M. KATANGA exerçait une autorité sur la population civile. C'est ainsi, par exemple, que des civils ont construit, conformément à ses ordres, son camp militaire d'Aveba et qu'ils ont fourni de la nourriture aux combattants avant l'attaque contre Bogoro.
46. Il avait le pouvoir de donner des ordres à ses subordonnés et de les punir. M. KATANGA organisait et supervisait les défilés au camp d'Aveba.

47. Par ailleurs, comme l'expose en détail le chapitre suivant, M. KATANGA a convoqué les commandants d'autres camps de la FRPI à des réunions organisées à Aveba auxquelles ils participaient.
48. À l'époque de l'attaque contre Bogoro, M. KATANGA, tout comme M. NGUDJOLO, avait l'autorité et le pouvoir de sélectionner les cibles et d'ordonner des attaques. M. KATANGA, en association avec M. NGUDJOLO et d'autres commandants de la FRPI et du FNI, a planifié et organisé la stratégie des attaques. Les attaques menées contre Bogoro et Mandro, qui se sont bel et bien déroulées selon un plan organisé, constituent un exemple de l'autorité et du pouvoir qu'exerçait M. KATANGA.
49. M. KATANGA et les dirigeants des autres camps de la FRPI avaient la capacité de communiquer entre eux et avec les camps du FNI basés dans le nord. Le quartier général de M. KATANGA était équipé d'une « phonie », ou radio à ondes courtes, que celui-ci utilisait pour communiquer avec des personnes à Beni, ainsi qu'avec les bases du FNI dans le groupement d'Ezekere. M. KATANGA et d'autres chefs de camp disposaient également de radios portables à portée limitée (de marque Motorola ou Cobra). M. KATANGA possédait une radio portable « Cobra » à portée limitée, mais qu'il était en mesure d'utiliser pour communiquer avec les camps voisins, dont ceux de Bavi, Kagaba et Gety. M. KATANGA et d'autres chefs de camp se sont rendu mutuellement visite dans leurs camps respectifs en vue d'échanger des renseignements.
50. Les combattants de la FRPI au camp d'Aveba comprenaient de nombreux enfants soldats, dont certains étaient intégrés à des groupes chargés d'escorter M. KATANGA à l'intérieur du camp et lorsqu'il se rendait dans

d'autres camps. Au camp d'Aveba, les combattants, tant adultes qu'enfants – dont beaucoup avaient moins de 15 ans –, faisaient les exercices.

51. À Aveba et dans les autres camps de la FRPI, les enfants soldats, dont beaucoup avaient moins de 15 ans, recevaient généralement une formation sommaire au terme de laquelle certains se voyaient confier une arme. À la fin de 2002, les combattants ngiti avaient commencé à faire un usage généralisé d'enfants de moins de 15 ans afin de surveiller les mouvements de l'ennemi. À l'époque, les dirigeants ngiti ont commencé à exercer des pressions sur leur communauté afin que les enfants de moins de 15 ans rejoignent les rangs des milices ngiti de manière à soutenir la résistance armée de la communauté. Les enfants soldats ngiti d'Aveba, dont beaucoup avaient moins de 15 ans, ont été utilisés pour participer à des combats avant l'attaque contre Bogoro et ont continué à le faire pendant l'attaque de Bogoro et lors d'attaques ultérieures.
52. Tout au long de la période visée par le présent document, un enfant soldat, qui était le cousin de l'épouse de M. KATANGA et faisait partie de son escorte, était âgé de moins de 15 ans ; d'autres enfants soldats, également intégrés à l'escorte de M. KATANGA, avaient manifestement moins de 15 ans ; un grand nombre d'enfants à Aveba et dans d'autres camps de la FRPI, eux aussi visiblement très jeunes, ont reçu une formation militaire sous ses ordres. En fait, M. KATANGA préférait être escorté par des enfants de moins de 15 ans parce qu'ils exécutaient les ordres sans poser de questions. Certains de ces enfants ont par la suite fait partie des forces de la FRPI qui ont attaqué Bogoro.
53. Au camp de M. KATANGA à Aveba, comme dans d'autres camps de la FRPI, des femmes servaient d'esclaves sexuels pour les combattants. Le plus souvent, ces femmes avaient été enlevées pendant des attaques ou

emmenées hors de villages ou de zones avoisinant les camps. Les combattants de la FRPI enlevaient des femmes, y compris des femmes hema qui ne s'étaient pas présentées comme telles à leurs ravisseurs. L'existence d'esclaves sexuels dans les camps était un fait notoire chez les combattants. Ces derniers connaissaient, par exemple, les camps et les commandants qui se livraient le plus souvent à cette activité.

54. Les camps du FNI dans le groupement d'Ezekere, situé sur le territoire de Djugu, étaient les suivants : le camp de Zumbe, commandé par Mathieu NGUDJOLO, le camp de Lagura, commandé par KUTE et le camp de Ladile, commandé par BOBA BOBA.
55. M. NGUDJOLO exerçait son autorité sur les camps cités ci-avant et était considéré comme le « commandant de la région de Zumbe » et le « véritable chef de tous les combattants ». M. NGUDJOLO était considéré comme une personne instruite compte tenu de sa formation d'infirmier. Les combattants sous les ordres de M. NGUDJOLO étaient organisés en bataillons et compagnies. M. NGUDJOLO et ses officiers disposaient d'escorte et de gardes du corps. Contrairement aux camps militaires ngiti, qui couvraient un assez vaste territoire (une collectivité), les camps commandés par M. NGUDJOLO étaient tous situés à 10 à 15 kilomètres environ les uns des autres.
56. M. NGUDJOLO avait le pouvoir de donner des ordres à ses subordonnés, qui les exécutaient. M. NGUDJOLO a obtenu à Aveba des munitions pour ses soldats lendu.
57. Tout comme M. KATANGA à Aveba, M. NGUDJOLO avait le pouvoir de prononcer des peines de prison et de prendre des décisions à caractère judiciaire. Les camps du groupement d'Ezekere possédaient de petites

prisons et les soldats pouvaient être sanctionnés, voire exécutés. M. NGUDJOLO a lui-même puni et même exécuté des soldats.

58. À l'époque de l'attaque contre Bogoro, M. NGUDJOLO, tout comme M. KATANGA, avait l'autorité et le pouvoir de sélectionner les cibles et d'ordonner des attaques. M. NGUDJOLO, en association avec M. KATANGA et d'autres commandants de la FRPI et du FNI, a planifié et organisé la stratégie des attaques. Les attaques menées contre Bogoro et Mandro, qui se sont déroulées selon un plan mis sur pied par le FNI et la FRPI illustrent l'autorité et le pouvoir de M. NGUDJOLO.
59. M. NGUDJOLO et les autres commandants du FNI, exactement comme M. KATANGA et les commandants de la FRPI, avaient la capacité de communiquer entre eux et avec les camps de la FRPI dans le sud. M. NGUDJOLO faisait usage d'une « phonie » et avait désigné un opérateur à cet effet. M. NGUDJOLO et les commandants qui lui faisaient rapport étaient de surcroît équipés d'émetteurs-récepteurs de type Motorola. M. NGUDJOLO s'est rendu dans d'autres camps placés sous son autorité. Ces systèmes de communication ont servi à communiquer avec les commandants de la FRPI au moment de préparer l'attaque contre Bogoro.
60. Les autres chefs des camps du FNI faisaient rapport directement à M. NGUDJOLO, soit par radio, soit en personne.
61. Les commandants lendu à l'échelon local enlevaient des enfants de moins de 15 ans et les contraignaient à suivre une instruction militaire aux côtés de recrues adultes, notamment aux camps de Zumbe et de Lagura. À l'issue d'une formation sommaire, les enfants recevaient des armes blanches (par ex. machettes et lances), ainsi que des fusils. Des défilés auxquels prenaient

part des enfants ont été organisés à Zumbe et Lagura, en présence de M. NGUDJOLO. Les enfants soldats lundu ont participé à des combats avant, pendant et après l'attaque contre Bogoro. Du reste, il était courant que les commandants du FNI utilisent des enfants soldats de moins de 15 ans comme gardes du corps. Ainsi, des enfants soldats de moins de 15 ans faisaient partie de l'escorte de M. NGUDJOLO.

62. Les camps du groupement d'Ezekere comptaient également des esclaves sexuels (des femmes enlevées que l'on forçait à avoir des relations sexuelles et à accomplir des corvées, telles que faire la cuisine et apporter de l'eau dans les maisons des combattants). Le plus souvent, ces femmes avaient été enlevées pendant des attaques ou emmenées hors de villages ou de zones avoisinant les camps. La présence d'esclaves sexuels et l'identité des commandants qui en avaient à leur service étaient connues dans les camps militaires du FNI. Les commandants des camps du FNI décidaient les conditions dans lesquelles des femmes ayant été enlevées pouvaient être gardées en cas de dispute pour une femme entre combattants ou si l'une d'elles était réclamée par sa famille.

## *2. Mise au point du plan commun visant à attaquer Bogoro*

63. Comme cela est décrit ci-après, un plan commun visant à mener une attaque conjointe destinée à « effacer » le village de Bogoro a été arrêté par MM. KATANGA et NGUDJOLO et d'autres commandants du FNI et de la FRPI lors de réunions qui ont eu lieu à Aveba à la fin de 2002 et au début de 2003. Le plan en question consistait à attaquer indistinctement les civils ne prenant pas part aux hostilités et les soldats de l'UPC, plutôt que de simplement viser le camp de l'UPC à Bogoro. Les crimes contre l'humanité et les crimes de guerre qui auraient été commis pendant l'attaque conjointe de la FRPI et du FNI contre le village de Bogoro et dans la foulée de celle-ci

faisaient partie intégrante du plan commun ou, à tout le moins, étaient une conséquence probable de l'exécution dudit plan commun, accepté conjointement par MM. KATANGA et NGUDJOLO et les autres commandants de la FRPI et du FNI. Les commandants supérieurs de la FRPI et du FNI ont, de façon coordonnée, dirigé leurs subordonnés respectifs de manière à exécuter conjointement le plan commun. Comme cela sera démontré ci-après, MM. KATANGA et NGDJOLO ont assumé un rôle essentiel dans l'exécution du plan commun, du fait de l'autorité dont ils jouissaient en tant que chefs militaires. Cette mise à exécution du plan aurait conduit à la commission de crimes pendant l'attaque conjointe de la FRPI et du FNI contre le village de Bogoro et dans la foulée de celle-ci.

64. Bogoro se situe au croisement de trois grands axes routiers qui mènent à Bunia au nord, à Kasenyi à l'est (village situé sur le Lac Albert) et à Aveba et Gety au sud. Avant que la guerre éclate, Bogoro comptait environ 6 000 habitants. La tribu la plus importante en nombre était les Hema, suivie des Lendu, des Bira et d'autres tribus. Tout au long de la période visée par le présent document, les troupes de l'UPC présentes à Bogoro occupaient un camp militaire dans le centre du village, à proximité d'un rond-point d'où partaient les routes qui mènent à Bunia, à Kasenyi et à Gety/Aveba. La présence de l'UPC à Bogoro, à partir d'août 2002, constituait un net inconvénient pour les milices lendu et ngiti dans la région. Les forces ngiti sur le territoire d'Irumu, malgré le nombre de leurs combattants et de leurs camps dans le sud, ne pouvaient ni accéder à la route qui menait à Bunia ni la contrôler. En outre, la base de l'UPC à Bogoro se trouvait entre les milices ngiti présentes sur le territoire d'Irumu et les milices lendu basées à Zumbe et plus au nord et empêchait par conséquent la coordination effective entre celles-ci. La présence de l'UPC à Bogoro constituait également une épreuve pour les civils car elle interdisait tout liberté de déplacement et de commerce sur l'axe de Bunia-Lac Albert.

65. À l'origine, l'attaque contre Bogoro a été planifiée par les commandants du FNI et de la FRPI à la résidence de M. KATANGA à Aveba. Cette planification a duré plusieurs semaines, à la fin de 2002 et au début de 2003. M. NGUDJOLO a désigné le commandant BOBA BOBA pour diriger une délégation de Zumbe à Aveba dans le cadre des rencontres avec M. KATANGA. M. KATANGA a rencontré cette délégation avec les commandants de la FRPI ci-après : MATATA, YUDA, DARK, OUDO, BESTO, KISORO, LOBHO TSHAMANGERE. Le commandant BAHATI, de Zumbe, a aussi assisté à ces réunions. M. NGUDJOLO étant absent, le commandant BOBA BOBA l'a tenu informé par phonie des progrès des réunions.
66. MM. KATANGA et NGUDJOLO, par l'intermédiaire de BOBA BOBA, ont planifié l'attaque contre Bogoro avec d'autres commandants de la FRPI et des Lendu, dont le groupe s'appelait désormais « FNI ». MM. KATANGA et NGUDJOLO ont armé les combattants et ont ordonné à leurs troupes de mener à bien l'attaque conjointe. Dès le début de la planification de l'attaque, MM. KATANGA et NGUDJOLO, ainsi que les autres commandants avaient pour objectif de « gommer » ou « d'effacer » le village de Bogoro et d'ouvrir la route vers Bunia.
67. Au terme des réunions, la délégation du FNI, informée du plan d'attaque de Bogoro, a rejoint ses bases dans le groupement d'Ezekere avec des munitions que lui avait fournies M. KATANGA. Les commandants de la FRPI qui avaient assisté aux réunions d'Aveba sont, eux aussi, rentrés dans leurs camps respectifs.
68. Peu de temps avant l'attaque contre Bogoro, les commandants de la FRPI ont été convoqués à la résidence de M. KATANGA afin d'y préparer

l'attaque. MATATA, YUDA et OUDO, entre autres, se sont rendus à Aveba. M. KATANGA a communiqué aux commandants, qui n'étaient pas dans le secret du plan, les détails de l'attaque contre Bogoro. Les commandants de la FRPI ont également reçu des munitions aux fins de préparer l'attaque.

69. À Lagura, une semaine environ avant l'attaque, M. NGUDJOLO a distribué des armes et des munitions à l'occasion d'un défilé. Au cours de cet événement, M. NGUDJOLO a annoncé à ses soldats que, dorénavant, ils se feraient appeler FNI.

70. Les civils de la collectivité de Walendu Bindi ont été informés de l'imminence de l'attaque contre Bogoro et il leur a été demandé d'apporter leur contribution aux forces de la FRPI en fournissant de la nourriture et d'autres biens.

### *3. Mouvements des forces de la FRPI avant l'attaque*

71. La veille de l'attaque, les combattants de la FRPI se sont réunis à deux points de ralliement : Medhu, à l'ouest de Bogoro, et Kagaba, au sud. M. KATANGA et les commandants de la FRPI dont les camps étaient situés sur un « axe » au sud de Bogoro ont conduit leurs combattants au camp de Kagaba, dirigé par YUDA. MATATA, dont le camp était situé à Bavi, à l'ouest de Bogoro, a conduit ses troupes à Medhu où elles ont associé leurs forces à celles du commandant OUDO.

72. À Kagaba, KATANGA a assisté à un défilé et ordonné aux commandants YUDA et DARK de prendre la parole devant les soldats de la FRPI. Le commandant YUDA a insisté sur le fait que cela faisait longtemps que les soldats de l'UPC faisaient souffrir les Ngiti. Si la FRPI obtenait la victoire

militaire, elle exterminerait l'UPC, pillerait les biens de ses membres, réduirait leurs maisons en cendres et s'installerait sur leurs propriétés. Tard ce soir-là, M. KATANGA et les soldats de la FRPI ont quitté Kagaba et ont pris position près du village de Bogoro.

73. MATATA dirigeait la réunion à Medhu. Les subalternes de MATATA ont déclaré que les combattants devaient frapper l'ennemi à Bogoro et ils leur ont expliqué qu'il était nécessaire de les chasser et de reprendre Bogoro. MATATA a indiqué qu'il était nécessaire « d'effacer » Bogoro parce que les Ngiti avaient déjà essayé deux fois et que la troisième fois devait être la bonne. Les troupes ont quitté Medhu et se sont séparées de manière à se diriger vers Bogoro et y arriver de différents côtés : les troupes de MATATA ont marché au sud du Mont Waka et ont fait route vers le centre de Bogoro depuis la route Gety/Kagaba vers Bunia. OUDO MBAFELE est parti de Medhu vers le nord en contournant le Mont Waka et a pénétré dans Bogoro par l'Avenue Sitaki, qui conduit à la route Bogoro/Bunia.

#### *4. Mouvements des forces du FNI avant l'attaque*

74. Un ou deux jours avant l'attaque, M. NGUDJOLO a annoncé aux soldats en poste au camp de Zumbe que l'attaque contre Bogoro était imminente. Dans le cadre des préparatifs de l'attaque, M. NGUDJOLO en a confié à BOBA BOBA le plan écrit et celui-ci l'a, à son tour, communiqué aux combattants, la veille au camp de Zumbe.

75. La veille de l'attaque, MM. NGUDJOLO et NYUNYE se sont rendus au camp de Ladile. Au cours d'un défilé matinal au camp de Ladile, le commandant BOBA BOBA, l'officier le plus gradé dans ce camp, a annoncé aux soldats du FNI présents que l'attaque sur Bogoro aurait lieu le lendemain. Cette annonce a été faite en présence de M. NGUDJOLO et

d'autres commandants du FNI. Alors qu'ils se trouvaient à Ladile, M. NGUDJOLO et d'autres commandants du FNI sont convenus que BAHATI prendrait la tête des opérations de l'attaque contre Bogoro.

76. M. NGUDJOLO, les autres commandants et les soldats sont alors partis à destination du camp de Lagura, situé sur une colline près de Bogoro, pour rejoindre les soldats qui étaient postés là. BAHATI, le « commandant des opérations », a communiqué aux soldats, en présence d'autres commandants, des précisions au sujet de l'attaque et a expliqué les différentes directions à partir desquelles les groupes pénétreraient dans Bogoro. M. BAHATI a donné aux soldats des instructions pour qu'ils se rassemblent dans le centre une fois l'opération menée.

77. Depuis Lagura, les soldats sont partis pour prendre leurs positions. Un groupe dirigé par le commandant BAHATI a pris position près d'un village appelé Kavalega 2 (juste au nord de Bogoro, à proximité de la route Bogoro/Bunia), avant de pénétrer dans Bogoro. Un autre groupe mené par le commandant KUTE devait prendre position sur un chemin proche de la route Bogoro/Kasenyei.

### *5. Exécution de l'attaque contre Bogoro*

78. Le 24 février 2003, aux environs de 5 heures, Bogoro a été attaqué par plus de mille combattants de la FRPI et plus de trois cents combattants du FNI munis d'armes semi-automatiques et de grenades à tube ainsi que d'armes blanches<sup>6</sup>. Les civils se sont réveillés au son des coups de feu et ont pris la fuite. Ils ont vu que des combattants armés – qu'ils ont identifiés à leurs traits, à leur apparence et à la langue qu'ils utilisaient comme étant des

---

<sup>6</sup> Dans la mesure où Ezekere était un groupement, et donc, une sous-division d'une collectivité, les combattants lendu ont été beaucoup moins nombreux que les Ngiti à participer à l'attaque contre Bogoro.

hommes, des femmes et des enfants, manifestement âgés de moins de 15 ans, lendu et ngiti – attaquaient le village tout entier. Ceux qui ont tenté de fuir ont constaté que les issues menant hors du village étaient en fait barrées. Les combattants du FNI et de la FRPI avaient complètement encerclé Bogoro : le groupe d'OUDO était positionné au nord-ouest, celui de BAHATI au nord-est, celui de KUTE à l'est sur la route de Kasenyi, celui de MATATA au sud-ouest, celui de YUDA et de DARK au sud sur la route Gety/Kabaga, et celui de KATANGA au sud-est ou zone de Diguna. M. NGUDJOLO a donné des ordres à KUTE, par Motorola, à propos de la marche à suivre pour l'attaque. Tout en attaquant les civils, les groupes de combattants du FNI et de la FRPI ont convergé vers le centre du village en semant le chaos et la peur parmi la population civile prise pour cible.

79. Avant l'attaque, les combattants du FNI entonnaient des chants dont les paroles disaient notamment : « Il faut tuer les Hema et ne montrer aucune pitié ; la pitié doit aller aux Ngiti et aux Bira. » Les soldats de la FRPI chantaient des chants semblables la veille de l'attaque, alors qu'ils se trouvaient sur la route allant d'Aveba à Kagaba. Les paroles de ces chants disaient entre autres : « Si on capture un Hema, on l'égorge et on le tue. »
80. Certains civils ont trouvé refuge au sein du camp de l'UPC et en particulier de l'Institut de Bogoro, ancienne école située dans le périmètre du camp. D'autres se sont cachés dans la brousse, sur les coteaux ou dans les forêts proches de Bogoro. Les assaillants sont rapidement venus à bout du camp de l'UPC, où quelque 150 soldats se trouvaient, et les tirs se sont fait moins nourris au camp avant la mi-journée. Des dizaines d'hommes, de femmes et d'enfants qui se trouvaient à l'intérieur de l'école ont été massacrés par balles et à coups de machette. Des soldats et des civils qui ont fui le camp ont été pourchassés et tués. Les assaillants ont abattu ou tué à coups de

machette les civils à leur domicile et ont tué d'autres habitants en mettant le feu à leur maison.

81. Les attaques contre des civils et des cibles civiles ont continué tout au long de la journée. Plus tard, les attaquants ont attiré les villageois qui restaient cachés en leur demandant de sortir et les ont tués.
82. Quelques civils capturés ont été enfermés dans l'une des classes de l'Institut de Bogoro, où s'entassaient les cadavres d'autres civils, y compris des corps d'hommes, de femmes, d'enfants et de personnes âgées tués par balle ou à coups de machette. Les civils capturés sont restés enfermés là toute la nuit et ont ensuite servi à appeler ceux qui étaient toujours cachés afin qu'ils sortent. Les civils qui sortaient de leur cachette étaient ensuite tués.
83. Certains des civils ciblés ont survécu à l'attaque mais ont été grièvement blessés par armes à feu ou par armes blanches et ont nécessité assistance médicale, hospitalisation et rééducation. Ils ont fui le village ou sont restés cachés près de Bogoro jusqu'à ce qu'ils puissent trouver refuge dans un village ou une ville des environs.
84. Les combattants du FNI et de la FRPI ont également pillé le village, s'emparant du bétail et des biens, et ont emporté les toits métalliques. Ils ont délibérément détruit des biens, notamment en incendiant des bâtiments et des maisons.
85. Peu de temps après avoir atteint l'objectif d'« effacer » Bogoro, le 24 février 2003 dans l'après-midi, MM. KATANGA, NGUDJOLO et MATATA ont rejoint d'autres commandants du FNI et de la FRPI au centre du village. On pouvait y voir de nombreux cadavres de soldats de

l'UPC et de civils. Les commandants et les combattants du FNI et de la FRPI célébraient leur victoire alors même que massacres et pillages se poursuivaient. Des soldats et des civils continuaient d'affluer des environs afin d'assister à la destruction et de s'associer aux réjouissances. Les commandants buvaient de la bière. MM. NGUDJOLO et KATANGA ont tout d'abord été irrités par le nombre de civils tués, mais aucun commandant ni combattant n'a été puni. Au contraire, tous les commandants étaient très heureux du résultat et satisfaits que leurs soldats aient prouvé qu'ils étaient bien entraînés. M. NGUDJOLO a félicité le commandant BAHATI. En ce qui concerne les civils, il a simplement dit, « Après tout, ce sont des Hema qui nous ont fait souffrir, alors c'est une bonne chose ». M. NGUDJOLO a indiqué aux soldats que, la prochaine fois, il ne faudrait pas brûler les maisons, de manière à pouvoir en retirer les tôles du toit et les prendre.

86. Pendant les réjouissances et, plus tard, au cours des journées qui ont suivi l'attaque, MM. KATANGA et NGUDJOLO n'ont pris aucune mesure visant à punir l'un ou l'autre de leurs subordonnés.

87. Cette attaque a rayé Bogoro de la carte. En calculant au plus juste, l'Accusation estime que pas moins de 200 civils ont trouvé la mort dans cette attaque et que, parmi les survivants, un certain nombre souffrait de graves blessures. Les biens appartenant aux civils ont, dans une large mesure, fait l'objet de pillages et de destructions pendant l'attaque et immédiatement après celle-ci. Les habitants qui ont survécu ont fui vers les villages ou les villes des environs. Aujourd'hui encore, les familles ne rentrent que très lentement à Bogoro, dont la population n'est plus que la moitié de ce qu'elle était à l'origine.

## **6. Utilisation d'enfants soldats**

88. Des enfants de moins de 15 ans tant lendu que ngiti formés dans les camps de la FRPI et du FNI ont pris part à l'attaque contre Bogoro. Cependant, les enfants soldats ngiti étaient plus nombreux, car ils étaient originaires d'une collectivité, plutôt que de sa sous-division, le groupement. Outre qu'ils étaient considérés comme des combattants à part entière pendant l'attaque, certains des enfants de moins de 15 ans étaient, en plus, utilisés par MM. NGUDJOLO et KATANGA comme membres de leur escorte.

## **7. Crimes à caractère sexuel**

89. Certaines femmes, qui ont été capturées à Bogoro et qui ont eu la vie sauve en cachant leur appartenance ethnique, ont été violées et emmenées de force dans les camps militaires. Une fois sur place, il arrivait qu'elles soient données comme « épouses » à leur ravisseur ou détenues à la prison du camp, qui était un trou creusé à même le sol. Les femmes qui y étaient emprisonnées étaient violées à maintes reprises, tant par les soldats que par les commandants, ainsi que par les soldats qui étaient punis et envoyés en prison. Le sort réservé aux femmes capturées était bien connu.

## **E. RECONNAISSANCE DES FAITS PAR MM. KATANGA ET NGUDJOLO**

### **1. Par M. KATANGA**

90. M. KATANGA a reconnu sa responsabilité dans l'attaque contre le village de Bogoro. M. KATANGA a ainsi reconnu avoir ordonné l'attaque contre Bogoro afin de venger les massacres que les Hema avaient perpétrés dans un autre village. Il a aussi admis que cette attaque était en partie motivée

par la réaction des Ngiti à la création du FIPI. M. KATANGA estimait que M. KAHWA, le chef du PUSIC présent au sein du FIPI, était un criminel qui avait commis des crimes à l'encontre des Ngiti et des Lendu<sup>7</sup>. M. KATANGA ne faisait aucune distinction entre le PUSIC et l'UPC, raison pour laquelle la FRPI a attaqué Bogoro et Mandro, des villages majoritairement hema. La seule chose qui comptait aux yeux de M. KATANGA était d'attaquer des villages hema.

91. La MONUC a indiqué, dans le Rapport spécial des Nations Unies sur les événements d'Ituri (janvier 2002-décembre 2003), que lors de la visite de ses enquêteurs à Bogoro le 26 mars 2003, ces derniers s'étaient entretenus avec le Commandant DARK, qui contrôlait la ville. Il a refusé d'accorder la permission d'inspecter le lieu où les massacres auraient été commis à Bogoro, indiquant qu'il était aux ordres de M. KATANGA.

## *2. Par M. NGUDJOLO*

92. Les enquêteurs de la MONUC ont également interrogé M. NGUDJOLO dans le cadre de leur enquête. Ce dernier a reconnu avoir organisé les attaques sur Bogoro et Mandro et a déclaré que ses troupes avaient effectué des opérations militaires pour déloger les forces de l'UPC, qui attaquaient les villages lendu aux alentours de Bogoro au mortier depuis plusieurs mois.

### **III. FORMES DE RESPONSABILITÉS**

93. L'Accusation fait valoir que MM. KATANGA et NGUDJOLO ont commis les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité énoncés ci-après en

<sup>7</sup> Le Chef Kahwa était un Hema qui avait, auparavant, été Ministre de la défense de l'UPC.

association avec d'autres commandants du FNI et de la FRPI en décidant d'un plan commun visant à « effacer » Bogoro. Le plan en question consistait à attaquer indistinctement les civils ne prenant pas part aux hostilités et les soldats de l'UPC installés dans un camp à l'intérieur de Bogoro.

94. MM. KATANGA et NGUDJOLO, en tant que chefs militaires de l'ensemble de la FRPI et du FNI, ont joué, du fait de l'autorité que cette position leur conférait, un rôle essentiel dans l'exécution du plan commun, ce qui a entraîné la commission des crimes qui le sous-tendent.

95. MM. KATANGA et NGUDJOLO ont apporté une contribution essentielle au plan commun, au moins de la manière suivante : ils ont fourni des armes et des munitions aux commandants du FNI et de la FRPI aux fins d'exécuter le plan commun ; ils ont supervisé l'exécution du plan commun par les forces du FNI et de la FRPI et se sont assurés que cela se fasse de manière coordonnée et concertée ; ils ont supervisé et dirigé l'exécution du plan commun parmi les combattants de la FRPI et du FNI en communiquant les détails de ce plan à l'ensemble des commandants de la FRPI et du FNI ; et ils ont ordonné à leurs subordonnés d'exécuter le plan commun.

96. En apportant leur contribution au plan commun, MM. KATANGA et NGUDJOLO avaient conscience du rôle essentiel qui était le leur et savaient que ce rôle signifiait qu'ils contrôlaient, en association avec d'autres, l'exécution du plan commun. MM. KATANGA et NGUDJOLO et les autres coauteurs étaient tous mutuellement conscients du fait que l'exécution de leur plan commun visant à « effacer » Bogoro pouvait entraîner la commission de meurtres (ou homicides intentionnels), d'actes inhumains, de traitements cruels ou inhumains, l'utilisation d'enfants aux

fins de les faire participer à des hostilités, une attaque intentionnelle contre une population civile et des actes de pillage et de destruction de biens, ce qu'ils avaient accepté. Pour cette raison, MM. KATANGA et NGUDJOLO portent chacun la responsabilité des crimes commis par les combattants de la FRPI et du FNI à Bogoro et dans les environs, indépendamment du fait qu'ils aient eu, ou non, autorité sur les subordonnés de l'autre.

97. À défaut, l'Accusation soutient que MM. KATANGA et NGUDJOLO, chacun investi du pouvoir et de l'autorité de chef de l'ensemble des combattants de la FRPI et du FNI de Zumbe, respectivement, ont ordonné l'attaque de la population civile de Bogoro et portent la responsabilité pénale des meurtres (ou homicides intentionnels), des actes inhumains, des traitements cruels ou inhumains, de l'utilisation d'enfants aux fins de les faire participer à des hostilités et des actes de pillage et de destruction de biens qui ont été commis par les forces dont ils avaient le commandement<sup>8</sup>.

#### IV. CHEFS D'ACCUSATION

##### Chef d'accusation 1

##### **(Meurtre dans le village de Bogoro, constituant un crime contre l'humanité)**

Le 24 février 2003 ou vers cette date, Germain KATANGA et Mathieu NGUDJOLO, en association avec d'autres, ont commis des crimes contre l'humanité ou ont chacun ordonné la commission de crimes contre l'humanité, qui ont effectivement été perpétrés, à savoir le meurtre d'au moins 200 civils, y compris Suzanne MABONE et Matia BABONA, demeurant dans le village de Bogoro, collectivité Bahema Sud, territoire d'Irumu, district de l'Ituri.

(Articles 7-1-a et 25-3-a ou b du Statut de la CPI)

<sup>8</sup> Voir article 25-3-b du Statut.

### **Chef d'accusation 2**

#### **(Meurtre ou homicide intentionnel dans le village de Bogoro, constituant un crime de guerre)**

Le 24 février 2003 ou vers cette date, Germain KATANGA et Mathieu NGUDJOLO, en association avec d'autres, ont commis des crimes de guerre ou ont chacun ordonné la commission de crimes de guerre, qui ont effectivement été perpétrés, à savoir le meurtre d'au moins 200 civils, y compris Suzanne MABONE et Matia BABONA, demeurant dans le village de Bogoro, collectivité Bahema Sud, territoire d'Irumu, district de l'Ituri.

(Articles 8-2-c-i ou 8-2-a-i et 25-3-a ou b du Statut de la CPI)

### **Chef d'accusation 3**

#### **(Actes inhumains dans le village de Bogoro, constituant un crime contre l'humanité)**

Le 24 février 2003 ou vers cette date, Germain KATANGA et Mathieu NGUDJOLO, en association avec d'autres, ont commis des crimes contre l'humanité ou ont chacun ordonné la commission de crimes contre l'humanité, qui ont effectivement été perpétrés, à savoir des actes inhumains causant intentionnellement des atteintes graves à l'intégrité physique de civils demeurant dans le village de Bogoro, collectivité Bahema Sud, territoire d'Irumu, district de l'Ituri.

(Articles 7-1-k et 25-3-a ou b du Statut de la CPI)

### **Chef d'accusation 4**

#### **(Traitements cruels ou inhumains dans le village de Bogoro, constituant un crime de guerre)**

Le 24 février 2003 ou vers cette date, Germain KATANGA et Mathieu NGUDJOLO, en association avec d'autres, ont commis des crimes de guerre ou ont chacun ordonné la commission de crimes de guerre, qui ont effectivement été perpétrés, à savoir des traitements cruels commis à l'encontre des civils, y compris Musa BYAHURANGA MUKONYEZI, demeurant dans le village de Bogoro, collectivité

Bahema Sud, territoire d'Irumu, district de l'Ituri, qui ont été arrêtés, menacés avec des armes et enfermés dans une pièce remplie de cadavres d'hommes, de femmes et d'enfants.

(Articles 8-2-c-i ou 8-2-a-ii et 25-3-a ou b du Statut de la CPI)

### **Chef d'accusation 5**

#### **(Utilisation d'enfants pour les faire participer activement à des hostilités, constituant un crime de guerre)**

Le 24 février 2003 ou vers cette date, Germain KATANGA et Mathieu NGDJOLO, en association avec d'autres, ont commis des crimes de guerre ou ont chacun ordonné la commission de crimes de guerre, qui ont effectivement été perpétrés, à savoir l'utilisation d'enfants de moins de 15 ans, y compris Mosenge CAPITA et Pascal MUTOMBO ILUNGA, pour les faire participer activement à des hostilités, lors de l'attaque contre le village de Bogoro, collectivité Bahema Sud, territoire d'Irumu, district de l'Ituri.

(Articles 8-2-e-vii ou 8-2-b-xxvi et 25-3-a ou b du Statut de la CPI)

### **Chef d'accusation 6**

#### **(Attaque intentionnelle contre la population civile du village de Bogoro, constituant un crime de guerre)**

Le 24 février 2003 ou vers cette date, Germain KATANGA et Mathieu NGUDJOLO, en association avec d'autres, ont commis un crime de guerre ou ont chacun ordonné la commission d'un crime de guerre, qui a effectivement été perpétré, à savoir le fait de diriger intentionnellement une attaque contre la population civile du village de Bogoro, collectivité Bahema Sud, territoire d'Irumu, district de l'Ituri, et contre des civils qui ne participaient pas aux hostilités, y compris Suzanne MABONE, Matia BABONA, Musa BYAHURANGA MUKONYEZI et Bamanisa AKIKI.

(Articles 8-2-e-i ou 8-2-b-i et 25-3-a ou b du Statut de la CPI)

### **Chef d'accusation 7**

#### **(Pillage à Bogoro, constituant un crime de guerre)**

Le 24 février 2003 ou vers cette date, Germain KATANGA et Mathieu NGUDJOLO, en association avec d'autres, ont commis un crime de guerre ou ont chacun ordonné la commission d'un crime de guerre, qui a effectivement été perpétré, à savoir le pillage du village de Bogoro, collectivité Bahema Sud, territoire d'Irumu, district de l'Ituri.

(Articles 8-2-e-v ou 8-2-b-xvi et 25-3-a ou b du Statut de la CPI)

### **Chef d'accusation 8**

#### **(Destruction de biens dans le village de Bogoro et aux alentours de celui-ci, constituant un crime de guerre)**

Le 24 février 2003 ou vers cette date, Germain KATANGA et Mathieu NGUDJOLO, en association avec d'autres, ont commis un crime de guerre ou ont chacun ordonné la commission d'un crime de guerre, qui a effectivement été perpétré, à savoir la destruction du village de Bogoro et de ses alentours, collectivité Bahema Sud, territoire d'Irumu, district de l'Ituri.

(Articles 8-2-e-xii ou 8-2-b-xiii et 25-3-a ou b du Statut de la CPI)

/signé/

---

Fatou Bensouda  
Procureur adjoint  
pour  
Luis Moreno-Ocampo  
Procureur

Fait le 21 avril 2008

À La Haye (Pays-Bas)